



PROGRESS

est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Le groupe projet accessibilité mesure régulièrement le niveau d'accessibilité des formations et s'engage sur des actions concrètes d'amélioration.

Nos engagements auprès des publics :

- Une équipe pédagogique sensibilisée à la question du handicap avec des temps dédiés à la professionnalisation de chacun de ses membres
- Individualisation totale des parcours de formation pour répondre aux attentes et aux besoins de chaque apprenant, de la candidature à la sortie
- Un plan d'actions annuel pour renforcer l'accessibilité généralisée de notre offre de formation

Nos axes de progrès :

- Professionnalisation de l'ensemble de l'équipe au repérage des publics qui rencontrent des troubles en santé mentale
- Renforcer l'accessibilité de nos actions de formation par l'acquisition de divers matériels pour faciliter les adaptations techniques
- Mettre en place d'un indicateur spécifique de performance de notre accompagnement de personnes en situation de handicap

Des questions ?

Contactez notre référent handicap :

 _____

 _____

